

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 23-27 (1973-1977)

Heft: 101

Artikel: Une émission méconnue de folles de la première tétrarchie à l'atelier de Trèves

Autor: Bastien, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cating a downgrading: those worn pieces were only admitted at half their original value ²³.

Obviously, the KoB-marking was a relief action and a temporary measure, using up the still available, even worn Neronian coins, since soon afterwards, in the second year of the Jewish war against Rome, new Prutot were issued, this time by the Jewish Government ²⁴ and with Hebrew legends ²⁵.

List of available details according to the plate

- 1 Obv. Head of Nero, laur. KoB
Rev. Contours of Tyche: upper part and l. hand holding sceptre, ΛΙΑ ΚΑΙC . . .
Flagellation Museum, Jerusalem.
- 2 Obv. NEP . . . C . . . A KoB
Rev. Contours of left part of Tyche holding sceptre, badly worn and partly broken.
Flagellation Museum, Jerusalem.
- 3 Obv. Head of Nero, laur. NEP ω CAP. KoB upwards covering eye and nose of emperor,
struck over an oblong countermark (horizontal, illegible).
Rev. Obliterated except for a round countermark with a head (?).
Flagellation Museum, Jerusalem.
- 4 Obv. Head of Nero, laur. KoB
Rev. Obliterated, except for a round, unidentified countermark.
Kadman Numism. Museum, Tel Aviv.
- 5 Obv. Contours of Nero's head, laur. NE . . . KoB.
Rev. Tyche with turreted crown holding bust in r. hand, beneath (L) ΙΔ – ΑΙC . . .
L. Better, Haifa.
- 6 Obv. Head of Nero, laur. KoB.
Rev. Tyche holding bust in r. hand, beneath (LI) Δ – ΕΒΑ . . .
M. Rosenberger, Jerusalem.
- 7 Obv. Contours of Nero's head, laur. KoB.
Rev. Tyche's turreted crown.
L. Kanitz, Haifa.
- 8 Obv. Head of Nero, laur. KoB.
Rev. See above p. 3.
L. Kanitz, Haifa.

²³ Ibid. p. 130.

²⁴ L. Kadman, *The Coins of the Jewish War of 66–73 C.E., Corpus Numm. Palaestinensium*, Publications of the Israel Numismatic Society., Vol. III, Jerusalem (1960) p. 97.

²⁵ Ibid. Corpus nos. 11–19.

UNE EMISSION MECONNUE DE FOLLES
DE LA PREMIERE TETRARCHIE A L'ATELIER DE TREVES

Pierre Bastien

Le premier lot du trésor de Fresnoy-lès-Roye II nous avait révélé deux *folles* de l'atelier de Trèves à la marque $\frac{\text{ATR}}{\text{ATR}}$ ¹. On ne signalait jusqu'alors qu'une émis-

¹ P. Bastien, Une émission inédite de folles de Trèves sous la 1^e Tétrarchie, BSFN, 1970, pp. 510–512, P. Bastien et F. Vasselle, Les trésors monétaires de Fresnoy-lès-Roye (Somme), Mém. Soc. Ant. Picardie, 23, 1971, p. 162, Fresnoy-lès-Roye II, pl. I, 48–49.

sion, très abondante d'ailleurs, de *folles* $\frac{ATR^*}{BTR^*}$ ². Nos deux monnaies appartenaient donc à une émission différente, non décrite, et caractérisée par les signatures $\frac{ATR}{BTR}$. L'absence d'étoile dans le champ était confirmée par un examen des flans au microscope binoculaire. Nous écartions dès cette époque l'hypothèse d'un oubli du graveur, «car une telle omission, sur deux revers de types différents, n'aurait pas manqué d'être remarquée lors de la vérification des coins».

La publication de la trouvaille de Dillingen-Pachten en 1969 nous confirmait l'existence de l'émission $\frac{ATR}{BTR}$. En effet les auteurs y reproduisaient deux *folles* de Galère R/MONETA S AVGG ET CAESS NN, l'un de la première officine (n° 321), l'autre de la seconde (n° 320)³.

En 1973 un deuxième lot du trésor de Fresnoy-lès-Roye II était découvert. Il a fait l'objet d'une description sommaire⁴, mais l'ensemble du trésor sera prochainement publié, avec d'autres trouvailles monétaires du nord de la Gaule. Or ce deuxième lot comprend un *folles* de Dioclétien R/M SACRA AVGG ET CAESS NN $\frac{ATR}{ATR}$. La présence de trois *folles* $\frac{ATR}{BTR}$ dans la trouvaille de Fresnoy-lès-Roye II et de deux autres dans celle de Dillingen-Pachten, dépôts de faible importance, puisque le premier se compose de 499 monnaies et le second de 501, nous confirme qu'il s'agit bien d'une véritable émission. Bien que brève, celle-ci a dû être d'ailleurs plus abondante que nous ne l'avions d'abord supposé car les cinq droits et les cinq revers proviennent de coins différents.

Ces observations nous ont engagé à entreprendre une enquête dans les collections publiques. Si celle-ci ne nous a pas apporté le matériel que nous espérions découvrir, elle a toutefois permis d'ajouter à notre liste trois nouveaux exemplaires, de coins distincts des précédents, l'un du Cabinet des Médailles de Paris et les deux autres du Cabinet des Médailles de Vienne.

Nous connaissons donc maintenant 8 *folles* de l'émission, 6 de la première officine, 2 de la seconde. 3 sont à l'effigie de Dioclétien, 2 de Constance et 3 de Galère. Quant aux revers ils se partagent en 1 GENIO, 5 M SACRA et 2 MONETA S.

En comparant cette nouvelle émission à celle des *folles* $\frac{ATR^*}{BTR^*}$ nous constatons qu'elle ne comprend pas de revers FORTVNAE REDVCI (tout au moins en l'état actuel de nos connaissances) mais bien un revers GENIO POPVLI ROMANI inconnu dans l'émission à l'étoile. Ainsi pensons-nous que l'émission $\frac{ATR}{BTR}$ se place entre l'émission $\frac{A^*}{TR}$, $\frac{B^*}{TR}$ où les revers GENIO abondent et l'émission $\frac{ATR^*}{BTR^*}$ où ils ont disparu.

Les dates limites de l'émission $\frac{ATR^*}{BTR^*}$ suscitent des discussions. C. H. V. Suther-

² RIC VI, pp. 190–194, nos 378–494 b, P. N. Schulten, Die römische Münzstätte Trier, Frankfurt, 1974, pp. 18–19, 8^e émission.

³ M. D. Alecu et P. R. Franke, Der römische Münzfund von Dillingen-Pachten, 1968, 16. Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland, 1969, p. 155, 320–321, pl. 30.

⁴ P. Bastien et F. Vasselle, Nouvelle découverte de monnaies romaines à Fresnoy-lès-Roye (Somme), BSFN, 1974, pp. 498–500.

land propose 300–301⁵, M. D. Alecu et P. R. Franke 297–299⁶ et P. N. Schulten 299–300⁷. Pour notre part nous optons pour fin 299–301, les droits de Maximien avec buste en *trabea* qu'on observe dans l'émission (RIC VI, 383), ne pouvant avoir été frappés qu'en 299 pour son 6^e consulat⁸.

En conclusion nous confirmons notre précédente datation de fin 299 pour l'émission, certainement assez courte et jusqu'ici méconnue, des *folles* $\overline{\text{ATR}}$, $\overline{\text{BTR}}$. Cette émission précède l'émission $\overline{\text{ATR}}^*$, $\overline{\text{BTR}}^*$.



1



2



3



4



5



6



7



8



⁵ RIC VI, p. 149 et 190.

⁶ M. D. Alecu et P. R. Franke, pp. 144–145, 153–155.

⁷ P. N. Schulten, pp. 18–19.

⁸ Cf. P. Bastien et A. Cothenet, Trésors monétaires du Cher, Numismatique Romaine, Essais, recherches et documents, VIII, Wetteren, 1974, p. 42.

*Catalogue*⁹

R/GENIO POPVLI ROMANI

1^{re} officine

- 1 IMP DIOCLETIANVS P AVG – B * – R/POPV-LI ATR
9,84 g ↓
Trouvaille de Fresnoy-lès-Roye II, 1^{er} lot, n° 48 (n° 181 du nouveau catalogue).

R/M SACRA AVGG ET CAESS NN

1^{re} officine

- 2 IMP DIOCLETIANVS P F AVG – B * – R/AVGG ATR
9,52 g ↗
Cabinet des Médailles de Paris.

- 3 IMP DIOCLETIANVS AVG – B * – R/AVG-G ATR
8,35 g ↑
Trouvaille de Fresnoy-lès-Roye II, 2^e lot, n° 182.

- 4 FL VAL CONSTANTIVS NOBIL C – A*₂ – R/AVG.G. ATR
10,92 g ↓
Trouvaille de Fresnoy-lès-Roye II, 1^{er} lot, n° 49 (n° 183 du nouveau catalogue).

- 5 MAXIMIANVS NOB CAES – B * – R/AVGG ATR
9,70 g ↗
Cabinet des Médailles de Vienne, n° 24.893.

2^e officine

- 6 FL VAL CONSTANTIVS N C – B * – R/AVG-G BTR
8,92 g ↗
Cabinet des Médailles de Vienne, n° 82.139.

R/MONETA * S * AVGG ET CAESS NN

1^{re} officine

- 7 MAXIMIANVS NOB CAES – A*₂ – ATR
7,60 g ↓
Trouvaille de Dillingen-Pachten, n° 321.

2^e officine

- 8 MAXIMIANVS NOB CAES – B * – BTR
9,56 g ↗
Trouvaille de Dillingen-Pachten, n° 320.

⁹ Buste A*₂ = buste lauré à droite avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière, buste B* = buste lauré à droite avec cuirasse.